Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 54 (1918)

Heft: 24-25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIVme ANNÉE

N° 24-25
Série B

LAUSANNE
29 juin-6 juillet 1918

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique neuchâteloise. — Chronique jurassienne. — Divers. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Arithmétique. — Grammaire. — Sujets d'examen des classes primaires supérieures. — L'expérimentation scientifique à l'école primaire. — Concours de dessin.*

*Il a été fait un tirage à part de l'article publié dans l'*Educateur *du 15 juin à la mémoire du regretté F. Guex. Les personnes désirant obtenir cette brochure la recevront contre envoi, avant le 3 juillet, de 50 cent. en timbres-poste à la* **gérance** *de l'*Educateur.

CHRONIQUE VAUDOISE

Cours préparatoire aux examens pour l'obtention du diplôme d'enseignement primaire supérieur. — (*Communiqué.*)

Le Département de l'Instruction publique organise pour septembre prochain une série de cours destinés soit aux instituteurs et aux institutrices qui se préparent à subir les examens pour l'obtention du brevet supérieur, soit aux maîtres primaires supérieurs en fonctions. Les mêmes professeurs que l'an dernier seront chargés des cours de pédagogie, de français, d'allemand, de mathématiques, de physique et de chimie, mais avec un programme nouveau et pratique. M. Arthus, professeur de physiologie à l'Université de Lausanne, donnera six leçons, d'un intérêt évident pour les membres du corps enseignant, sur *la physiologie du système nerveux.* M. le professeur Millioud, dont on n'a pas oublié les brillantes causeries de l'an passé, traitera un sujet tout différent, bien propre non seulement à piquer la curiosité des maîtres mais à leur être d'une réelle utilité dans la préparation de leur travail journalier : *Les écrivains romands et l'école populaire.* Rien ne sera négligé pour donner à ces cours le plus grand intérêt possible tout en les mettant mieux à la portée des participants que les précédents. Nous espérons que, malgré les difficultés de l'heure, de nombreux instituteurs et institutrices s'inscriront à temps voulu pour que le programme détaillé des cours puisse leur être adressé au moins deux mois à l'avance. (*Voir les annonces de l'*Educateur *de ce jour.*) E. S.

⁂ **Legs et dons.** — Mlle Julie Leyvraz, institutrice, décédée le 12 mai dernier, a légué fr. 100 à la Caisse de secours de la S. P. V.

Nous enregistrons avec reconnaissance ce legs, ainsi que le don de fr. 60 attribué à la S. P. V. par la « Société de la Feuille d'Avis et des Imprimeries réunies. » Cette dernière somme a été versée à notre Caisse de secours et d'invalidité.

A. R.

*** **Don national.** — Le Comité de la S. P. V. a décidé de verser fr. 100 au Don national en faveur de nos soldats. A. R.

*** **Bains du Grand-Pont.** — La Société immobilière des Bains du Grand-Pont avise la S. P. V. que « vu l'augmentation des combustibles et des matières premières nécessaires à notre exploitation », le Conseil d'administration se voit dans l'obligation de supprimer, à partir du 21 mai, toutes les faveurs accordées jusqu'à ce jour aux diverses associations lausannoises. Elle espère d'ailleurs que cette mesure ne sera que momentanée. A. R.

*** **Appel aux campagnards.** — La Direction des Ecoles de Lausanne adresse aux familles de la campagne un pressant appel pour les engager à prendre chez elles, durant trois semaines au moins, les enfants des classes nécessiteuses de cette ville, atteints de faiblesse et d'anémie par suite de la rareté et de la cherté des aliments. A. R.

*** **Ceux qu'on fête.** — M. *Rochat*, qui vient d'accomplir sa trentième année de service à Lovatens, a été fêté le samedi 1er juin, par les autorités communales, qui lui ont remis un superbe fauteuil, par ses anciens élèves, qui lui ont aussi fait un cadeau, et par ses élèves actuels, lesquels avaient gentiment décoré la salle d'école.

Les autorités municipales et scolaires de Lucens ont fêté aussi par une charmante soirée les trente ans d'enseignement dans la localité de Mme *Lemat* et lui ont remis une montre d'or avec dédicace, tandis que ses anciens élèves lui faisaient cadeau d'un superbe sautoir en or. Discours, chants, vœux et fleurs, rien n'a manqué à la fête.

De plus, les instituteurs et institutrices du cercle de Lucens ont tenu à marquer cette étape de la carrière de leurs deux collègues par une réunion tout intime, à l'Hôtel de la gare de Lucens. Ils leur ont remis deux modestes souvenirs et leur ont souhaité tout le bonheur possible. Nous faisons de même... pour ce qui concerne les souhaits.

Cérémonie du même genre dans le temple de Bex, vendredi dernier, pour fêter Mlle Elise Mages, maîtresse de couture depuis 41 ans; M. H. Brélaz, instituteur à Bex, depuis 40 ans; Mlle Julie Genet, institutrice depuis 35 ans; Mme Marie Challand-Gilliéron, depuis 31 ans; Mme Elise Pièce-Monod, depuis 30 ans. Cadeaux des autorités aux cinq jubilaires, cadeaux des collègues aux deux doyens, allocutions, morceaux d'orgues, chants, tout a contribué à faire de cette réunion une charmante fête qui laissera à tous les participants le meilleur souvenir. A. R.

*** **Que feront nos écoliers?** — L'enquête organisée par les soins du Département de l'Instruction publique au sujet des professions auxquelles ont l'intention de se livrer nos écoliers, a donné les résultats suivants :

Sur 4466 écoliers, 1398 (919 garçons et 479 filles) se destinent à l'agriculture ; 1534 (905 garçons et 629 filles) apprendront un métier; 1536 (460 garçons et 1076 filles) n'apprendront aucun métier.

Ainsi, chez les garçons sortant des écoles primaires vaudoises, le 40 % ont l'intention de se vouer à l'agriculture; le 40 % se proposent d'apprendre un métier; le 20 % n'ont en vue aucune profession. Pour les filles, la proportion est de 48 %, 28 % et 24 %.

Au sujet des métiers choisis, l'enquête fournit les renseignements suivants pour les garçons : industries du fer 44 % ; alimentation : 18 % ; travail de bureau, commerce, enseignement : 17 %; industrie du bois : 9 %; habillement : 5 %; bâtiment : 4 %; arts graphiques : 3 %. Pour les filles : couture, modes : 48 %; travail de bureau : 9 % ; cuisine : 8 %; blanchissage : 5 % ; enseignement : 4 %.

L'enquête sera continuée pendant quelques années. A. R.

*** **L'école et la poudre de guerre.** — Sur demande de M. Jaquerod, directeur de la poudrerie d'Aubonne, un appel avait été adressé l'an dernier au personnel enseignant vaudois en vue de faire récolter par les écoliers des baguettes écorcées de verne (aune), de noisetier et de bourdaine destinées au susdit établissement. Il a été récolté 95 stères de ces divers bois, représentant 5700 kg. de charbon, lequel a permis de fabriquer 55000 kg. de poudre destinée aux fabriques fédérales de munitions.

Une somme de fr. 3000 a été versée aux différentes classes qui s'étaient occupées de la récolte. C'est un résultat encourageant. A. R.

*** **Avis.** — Pendant les vacances, la Bibliothèque des Ecoles normales sera ouverte les samedis 6 et 20 juillet et 3 et 17 août de 2 h. ½ à 4 heures.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

† **Louis Rusillon.** — Le 16 mai est décédé un des doyens du corps enseignant primaire neuchâtelois, M. Rusillon, instituteur à Couvet.

Louis Rusillon fut le fils de ses œuvres. Il passa son enfance à Belmont sur Yverdon. C'est en voyant son maître à l'œuvre dans sa classe que s'éveilla en lui le désir de devenir instituteur. Il se mit seul à l'œuvre et, grâce à sa grande volonté, à son énergie et à ses efforts persévérants, il y parvint.

Après avoir passé quelques années dans le canton de Fribourg, il fut appelé en novembre 1877, à diriger l'école intercantonale de la Nouvelle-Censière, qui réunit les enfants des agriculteurs, habitant les fermes éparses sises sur un grand territoire s'étendant sur les cantons de Vaud et Neuchâtel. Il sut s'y faire hautement apprécier et y fonda un foyer. En 1891, la Commission scolaire de Couvet l'appela à diriger la cinquième année de garçons de ce village; il resta fidèle à son poste jusqu'au jour fatal, où il y a quelques mois, un mal subit frappa le fidèle ouvrier en pleine activité, au cours d'une leçon; mal qui, après quelques mois de grandes souffrances non seulement physiques, mais morales, eut raison de ce corps robuste.

Louis Rusillon était une individualité. Sous des dehors parfois rudes, il ca-

chait un cœur sensible, généreux et bon. Il souffrait des injustices et les dénonçait avec une rude franchise, cherchant à les atténuer ou à les faire disparaître. Nature joviale, il possédait un répertoire de bons mots et d'anecdotes savoureuses, qu'il avait grand plaisir à conter dans l'intimité. Aimant beaucoup le chant, il pratiquait cet art comme chantre d'abord; un de ses chants préférés était le *Ranz des vaches* qu'il aimait chanter de sa voix forte et puissante, dans les réunions du corps enseignant. Doué d'une belle intelligence, esprit clair et méthodique, il fut un excellent instituteur et qui ne plaisantait pas avec le paresseux ou l'insoumis.

Une des dernières joies de sa carrière fut une réunion de trois sections de la Société pédagogique en septembre 1917, dans laquelle il reçut du gouvernement, un service en argent, aux armes de la République, pour ses quarante ans de bons et loyaux services.

Louis Rusillon pratiquait une large solidarité professionnelle, il était dévoué. La confiance de ses collègues l'appela aux fonctions de membre du Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise, dont il fut et jusqu'à sa mort le dévoué caissier; il était vice-président du Fonds scolaire de Prévoyance et membre du Comité central de la Société pédagogique romande. Partout il rendit d'utiles services, alliant à un grand bon sens un profond amour pour son pays et pour ses écoles. Aussi, ses concitoyens, ses collègues, ses amis, ses élèves, en grand nombre, lui firent-ils de simples mais imposantes funérailles, lui apportant avec un dernier hommage d'estime et de reconnaissance leur dernier adieu.

A sa famille nous adressons encore une pensée d'affectueuse sympathie. Nous garderons un souvenir excellent de celui qui fut notre collègue et notre ami.

H. L. G.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Enseignement professionnel et agricole. — La Société des maîtresses de l'enseignement professionnel et agricole du canton de Berne demande à la Direction de l'Instruction publique de reviser le plan d'études primaires et de réorganiser les écoles complémentaires de jeunes filles.

Ces dames réclament 140 heures d'enseignement agricole dans le programme des écoles primaires et secondaires. Si les circonstances le permettent, les filles du cours supérieur (7e, 8e et 9e années scolaires) devront constituer pour elles seules une classe spéciale. On table sur quatre heures de leçons d'agriculture par semaine.

Les écoles complémentaires de jeunes filles devraient être obligatoires dans tout le canton. L'enseignement doit être gratuit; il sera donné par des maîtresses ayant un brevet spécial. Les cours seront subventionnés par les communes, par le canton et par la Confédération. Ils seront obligatoires pour les jeunes filles âgées de 16 à 20 ans, qui devront suivre 2 ou 3 cours annuels de 120 à 160 heures chacun.

Le plan d'études variera suivant les localités, mais l'agriculture aura partout sa place dans le programme. Les maîtresses spéciales devraient être élues pour une période de 6 ans, avec un traitement de 3 fr. au minimum par heure de leçon. Le canton serait divisé en cercles; l'enseignement se donnerait au chef-

lieu du cercle, qui comprendrait toutes les localités comprises dans un rayon de quatre kilomètres.

Le projet des maîtresses de l'enseignement agricole et professionnel prévoit aussi l'organisation de cours de cuisine, d'économie domestique, etc.; il entre également dans des détails d'organisation que nous ne pouvons relever dans un article de journal. H. Gobat.

*** **Loi sur les indemnités de vie chère au corps enseignant.** — Le Conseil exécutif bernois a soumis au Grand Conseil un projet de loi sur les indemnités de vie chère. Les instituteurs mariés recevraient chaque année fr. 600 et fr. 100 par enfant âgé de moins de 18 ans. Les veufs ou divorcés ayant ménage propre sont placés sur le même pied que les fonctionnaires mariés.

Les célibataires reçoivent fr. 400, plus une allocation supplémentaire de fr. 50 à 200, s'ils ont à leur charge quelqu'un de leur famille.

Les maîtresses d'ouvrages et les maîtresses d'école ménagère auraient droit à fr. 50.

Ces indemnités sont par moitié à la charge de l'Etat et des communes.

Les frais de remplacement des instituteurs faisant du service actif seraient désormais supportés pour la moitié par le corps enseignant, pour le quart par l'Etat et pour le dernier quart par la commune.

Pour venir en aide aux communes obérées, l'Etat leur accorderait un subside supplémentaire de fr. 100 000.

Le message du Conseil exécutif répartit ainsi qu'il suit les charges de l'Etat et et des communes :

Pour les écoles primaires, avec 2750 instituteurs et institutrices :

1100 familles à fr. 600	Fr.	660 000
2200 enfants à fr. 100	»	220 000
1470 fonctionnaires célibataires à fr. 400	»	588 000
240 subsides supplémentaires de fr. 100	»	24 000
1520 classes de couture à fr. 50	»	76 000
Total,	Fr.	1 568 000

Pour les écoles secondaires, avec 750 instituteurs et institutrices :

450 familles à fr. 600	Fr.	270 000
900 enfants à fr. 100	»	90 000
300 fonctionnaires célibataires à fr. 400	»	120 000
30 subsides supplémentaires à fr. 100	»	3 000
200 écoles d'ouvrages à fr. 50	»	10 000
Total,	Fr.	493 000

Ajoutons encore 20 écoles ménagères à fr. 50 l'une.

En comptant la valeur des prestations en nature à fr. 500 au minimum, le traitement initial de l'instituteur célibataire serait de fr. 2400 et celui de l'institutrice de fr. 2300. H. Gobat.

La Société des instituteurs demande que l'indemnité de vie chère soit portée à fr. 800 pour les instituteurs mariés et à fr. 500 pour les célibataires, soit une augmentation de fr. 100 à fr. 200 sur les sommes proposées par le Conseil d'Etat. H. Gobat.

⁂ **Caisse des veuves et orphelins des maîtres secondaires bernois.** — Nous avons sous les yeux le rapport de cette association pour l'exercice 1917. Le nombre des membres n'est que 247 sur 450 maîtres ayant famille. La caisse a actuellement 9 pensionnés, soit 4 veuves et 5 orphelins qui retirent au total fr. 1000.

Les recettes se sont montées à fr. 12 337 et les dépenses à fr. 2337, de sorte que la Société a pu déposer fr. 10 000 en banque. Sa fortune totale est de fr. 57 342. Les dons se sont élevés à fr. 2500 et les cotisations à fr. 8387.

H. Gobat.

⁂ **Grand Conseil.** — Huit instituteurs font partie du Grand Conseil bernois. Le Jura a comme député M. Charles Junod, à Tavannes. H. Gobat.

⁂ **Direction de l'Instruction publique.** — C'est M. Merz qui remplace M. Lohner à la Direction de l'Instruction publique. Les journaux rendent hommage à l'activité de M. Lohner, qui pendant les huit ans qu'il a dirigé les affaires scolaires du canton de Berne, s'est montré un ami fidèle de l'école et du corps enseignant. H. Gobat.

DIVERS

Institut J.-J. Rousseau. Cours de vacances 1918. — Les cours de vacances de l'Institut J.-J. Rousseau seront cette année spécialement consacrés à des questions de psychologie de l'enfant et de pédagogie expérimentale, ainsi qu'à des entretiens pratiques sur la réforme scolaire.

Pour tenir compte des circonstances du moment et de la difficulté des longs voyages sans renoncer toutefois à maintenir et à multiplier les bonnes relations que les cours précédents avaient noués entre l'Institut et des maîtres des différentes parties de la Suisse, ces cours auront lieu en 1918, hors de Genève, soit : à la *Chaux-de-Fonds* du 22 au 31 juillet et à *Locarno* du 30 août au 6 septembre.

Le cours de La Chaux-de-Fonds est organisé avec le concours de la section locale de la Société pédagogique neuchâteloise, qui a bien voulu se charger de toute la partie matérielle.

Désireux de rendre le séjour à La Chaux-de-Fonds aussi facile que possible à leurs collègues du dehors, nos amis de La Chaux-de-Fonds se mettent à la disposition des participants pour tout ce qui concerne le logement et la pension soit à l'hôtel, soit chez des particuliers, éventuellement même par dortoirs ou couchées dans le foin, s'il se trouve des groupes d'amateurs. S'adresser au vice-président de la S. P. : M. J. Rochat, rue A.-M. Piaget, 28, La Chaux-de-Fonds.

Tout sera arrangé de façon que, dans cette ville à la montagne qu'est La Chaux-de-Fonds, le cours ait bien le caractère d'un cours de vacances.

Les leçons se donneront le matin de 8 à 11 heures, autant que possible en plein air aux abords de la ville. Les après-midi seront consacrés à des excursions en commun, dans les sites les plus caractéristiques des environs. M. le professeur G. Rœssinger a bien voulu accepter de commenter pour nous ceux qui offrent un intérêt géologique particulier.

Une halte sera mise à profit pour un entretien familier sur un sujet pratique. Le soir, des conférences ouvertes au public et suivies de discussions auront lieu, suivant le temps, dans un jardin ou dans une salle de la ville.

PROGRAMME.

Psychologie de l'enfant et psychologie expérimentale. — (MM. Ed. Claparède, professeur à l'Université de Genève, et Pierre Bovet, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau.) La mesure du développement de l'enfant et de ses connaissances scolaires (tests, profils psychologiques, etc.), 10 h.

Expériences individuelles et collectives. Dépouillement en commun d'enquêtes. Exercices pratiques, 8 h.

La psychologie et l'orientation professionnelle. (M. Fontègne, professeur à l'Ecole des arts et métiers de Lille.) Comment déceler les aptitudes spéciales de l'adolescent (observation, interrogatoire, expérimentation), 6 h.

L'éducation fonctionnelle. — Le travail spontané et le jeu dans les programmes d'enseignement. Comment étendre à l'école primaire les principes des jardins d'enfants et faire bénéficier les normaux des expériences faites dans les classes spéciales (Mlles A. Descœudres, institutrice des classes spéciales à Genève, M. Audemars et L. Lafendel, directrices de la Maison des Petits de l'Institut J.-J. Rousseau. M. Claparède, etc.), 8 h.

Conférences et discussions.

Parmi les professeurs qui ont bien voulu déjà nous promettre leur concours, nous nommerons, en dehors de ceux dont les noms figurent déjà plus haut :

M. Jean Cart : *Comment corriger les compositions?*

Mlle M. Evard : *Les écoles sociales féminines.*

Alf. Chapuis : *L'horlogerie suisse et la Chine.*

Ad. Ferrière : *Les écoles nouvelles.*

Ad. Jaquerod : *La physique dans l'enseignement secondaire.*

Ed. Wasserfallen : *Comment faut-il élever nos enfants?*

Arnold Reymond.

Droit d'inscription : Pour tous les cours et conférences, 20 fr.

S'inscrire avant le 7 juillet, à l'Institut J.-J. Rousseau, Taconnerie, 5, Genève. Passé cette date, la S. P. ne pourra plus assumer de responsabilité quant au logement et à la pension.

*** **L'école et la tuberculose.** — Faute de place, nous n'avons pas pu publier une très intéressante circulaire du Dr Rollier sur ce sujet. La plupart de nos lecteurs en ont du reste pris connaissance dans les journaux quotidiens où elle a paru in extenso. Après avoir rappelé l'étendue des ravages causés par la tuberculose et la nécessité de lutter contre l'aggravation du mal due à la guerre, le distingué philanthrope de Leysin recommande une action scolaire organisée, soit au moyen d'un enseignement approprié, soit en instituant des leçons données au grand air. Citons du moins sa conclusion :

« En privant l'enfant du soleil, du grand air et du mouvement indispensables à son développement normal, l'école est trop souvent une maison de déchéance physique où seul l'esprit est cultivé au détriment du corps.

» Ces idées nouvelles sur le développement physique de l'enfant, nous avons cherché à les appliquer dans notre « Ecole au soleil » créée en 1910.

» L'essai, si modeste soit-il, nous a donné des résultats tellement concluants que nous voudrions le voir repris sur une base plus large, et étendu à l'école en général. Une ou deux heures d'exercices quotidiens au soleil, jambes et torse nus, pour les garçons, dans un costume spécial variant avec les âges, pour les

fillettes, les leçons données en plein air, quand le temps le permet, telles sont les mesures — combien faciles! — que rien n'empêcherait de généraliser immédiatement dans les écoles pendant la bonne saison. Elles contribueraient déjà pour une large part à fortifier les jeunes organismes et à les doter d'une résistance suffisante.

» Sans aucun frais, avec un peu de bon sens et de bonne volonté, l'école deviendrait une maison d'éducation vraiment complète où le développement physique marcherait de pair avec la culture intellectuelle; elle pourrait ainsi nous apporter l'aide la plus efficace dans la lutte préventive contre la tuberculose. »

⁂ **Caisse de secours de la Société pédagogique romande.** Notre Caisse de secours a reçu dernièrement de la Société des Imprimeries réunies un don de soixante francs. Nos vifs remerciements.

Rappelons également que notre Caisse est alimentée principalement par un versement annuel de fr. 500 de la maison Payot et Cie, libraires à Lausanne, en suite de notre renonciation à la publication de l'Agenda des Ecoles, remplacée par « l'Almanach Pestalozzi », et par une commission de la Société générale d'assurances sur la vie humaine à Zurich sur les assurances contractées par les membres de la S. P. R. Cette provision s'élève annuellement en moyenne à fr. 150 ou fr. 200.

⁂ **Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich.** Comme on vient de le lire, la marche de cette institution intéresse de nombreux membres de la S. P. R., ainsi que notre association elle-même. Comme l'année précédente, l'exercice écoulé a apporté une forte augmentation d'assurances de capitaux. Le total des assurances en cours s'élevait à la fin de 1917 à 347 millions de francs de capitaux et à 3,8 millions de francs d'assurances de rentes annuelles. Le compte des profits et pertes boucle par un excédent de fr. 3 594 326 (1916 : 3 270 234). De cet excédent, fr. 200 000 ont été mis en réserve et le reste versé aux fonds d'excédents des assurés. Le total des excédents prêt à être distribué aux assurés est de 18 3/4 millions de francs.

La situation favorable de la Société lui permet, malgré l'incertitude qui pèse sur l'avenir économique de notre pays, de distribuer en 1919 aux assurances conclues depuis le 1er mai 1890, les mêmes dividendes que jusqu'ici et pour les contrats plus anciens il a même été décidé de porter la rente-bénéfice à un taux plus élevé de 30 % par rapport à celui attribué en 1909.

BIBLIOGRAPHIE

Etincelles des feux du premier Août, par Mme H. Bleuler-Waser. — Lausanne, éditions Spes. 1918.

C est un aimable petit volume de 118 pages, publié sous les auspices de la Commission d'éducation nationale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Une courte préface de Mme Pieczynska avertit du but de l'ouvage : préparer les enfants suisses à la tâche de demain par une initiation civique meilleure, plus vivante et plus saine. Une série de scènes familières sert de thème aux instruc-

tions d'un père et d'une mère zuricois en tournée d'excursions dans la Suisse primitive. A propos d'abeilles et de fourmis on s'entretient des devoirs du citoyen dans une république ou une monarchie. La question des impôts est mise en lumière à l'aide de faits pris dans la famille et la commune. Il y a plus loin une description de la landsgemeinde d'Appenzell qui est peut-être la meilleure partie de l'œuvre. Les dernières pages relatent le moment tragique de la prise des armes pour la défense des frontières au 1er août 1914.

Tout n'est pas d'une parfaite vraisemblance de situation et de langage; quelques dialogues manquent de simplicité; toutefois l'impression générale est propre à éveiller le goût de l'histoire et l'amour de la patrie suisse chez les jeunes lecteurs et lectrices. Tant mieux! U. B.

PARTIE PRATIQUE

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

Timbres de 2 1/2 centimes et de 7 1/2 centimes.

Depuis la guerre, plusieurs nouvelles connaissances pratiques sont venues s'ajouter à celles auxquelles il est utile de familiariser même de petits enfants. Ainsi, par exemple, les calculs ayant trait aux timbres et aux cartes de 2 1/2 et de 7 1/2 centimes. Nous autres adultes ne nous sommes-nous pas sentis parfois bien empruntés au guichet postal, au commencement de l'année, en achetant nos premiers timbres de 7 1/2 cent., et notre mélancolie de voir augmenter nos frais de correspondance était certainement accrue du sentiment de notre incapacité arithmétique. Au début, certains employés postaux ne cachaient pas leur propre embarras.

Nous avons appliqué à des enfants arriérés des moyens d'enseignement qui nous ont bien réussi et qui, sans doute, pourraient rendre service aussi aux très nombreux retardés et faibles en calcul des classes normales.

Le grand point, dans l'enseignement des anormaux, c'est d'aller, par étapes successives, de ménager les transitions entre le concret et l'abstrait, et, si possible, de ne passer au travail abstrait que lorsque des figures concrètes, bien nettes, compréhensibles, ont laissé dans l'esprit des traces assez vives pour permettre de l'aborder; même alors, si ça ne marche pas encore, il faut souvent faire machine arrière, revenir aux procédés concrets, quitte à les laisser de côté progressivement, puis totalement une fois que l'enfant est capable de s'en passer. C'est l'oubli trop fréquent de cette loi fondamentale du fonctionnement de l'Intelligence enfantine qui explique tant d'insuccès en arithmétique.

Voici comment nous avons essayé de suivre cette marche, dans l'étude du calcul, avec nos nouveaux timbres. Un premier travail préliminaire consiste à établir solidement dans l'esprit des enfants les notions d'*entiers* et de *moitiés* ou de *demies;* nous nous servons pour cela de prétendus « gâteaux » de carton, partagés en deux moitiés au moyen d'un coup de ciseaux ; chaque enfant peut en avoir un certain nombre en mains et réaliser concrètement la transformation des

entiers en demies et vice versa, et des quantités comme 2 ½, 5 ½, 7 ½, etc. ; des exercices abstraits suivent, dès que les élèves en sont capables.

Puis voici comment nous abordons l'étude des *timbres de 2 ½ c.* Sur un certain nombre de cartons carrés de 12 ½ cm. de côté (des couvertures de cahiers finis peuvent très bien remplacer le carton) nous avons collé, ou nous faisons coller aux enfants cinq disques de papier de couleur de la grandeur d'une pièce de un franc environ, disposés sur les cartons comme le cinq du domino [1].

Grâce à des coups de ciseaux passant par le milieu de nos cartons parallèlement à deux des bords, nous obtenons un nombre double de cartons portant chacun 2 ½ disques que l'on appellera gâteaux, balles, cercles ou centimes suivant l'âge et le développement de ses élèves.

Rien de plus facile de montrer aux enfants à l'aide de ces figures que deux fois 2 ½ font 5 ; que 3 fois 2 ½ font 7 ½ ; que 4 fois 2 ½ font $5 + 5 = 10$ et ainsi de suite. C'est presque l'évidence. C'est même un moyen concret, et si simple qu'il est à la portée des petits enfants, de les amener à utiliser le procédé si commode des parties aliquotes ; puisque 4 fois 2 ½ font 10, pour répéter 2 ½ un certain nombre de fois, il faut chercher combien de fois 4 est contenu dans le multiplicateur ; cela donne autant fois 10, et il suffit d'ajouter le reste ; ainsi pour compter $9 \times 2\ ½$; comme 4 est contenu 2 fois dans 9, cela nous donne $(2 \times 10) + 2\ ½ = 22\ ½$. La grosse difficulté pour un enfant, qui est de compter combien de fois 4 entre dans le multiplicateur, disparaît presque lorsqu'il a les figures sous les yeux, et, plus tard, lorsque les figures disparues, il peut encore s'y référer en imagination.

Jusqu'ici nous multiplions toujours des gâteaux ou des cercles. Supposons maintenant que chaque disque représente ou coûte un centime ; on voit que 2 fois 2 ½ centimes feront 5 c. ; 3 fois 2 ½ feront 7 ½ centimes, etc.

Passons aux timbres. Après avoir fait observer à vos élèves les timbres de 2 ½ c., et leur avoir fait remarquer l'annotation 2 ½ représentant la même valeur que 2 ½ cercles d'un de leurs cartons, vous collez sur autant de bandelettes de carton, 1 timbre, puis 2, 3, 7, 10, etc. (la force de vos élèves vous indiquera la limite) ; les enfants calculent leur valeur d'abord en rapprochant 2 timbres de 2 images, 5 timbres de 5 images, puis en laissant de côté les images. Ils peuvent répéter ensuite ces exercices individuellement en mettant au-dessous des images de petits écriteaux portant : « 2 fois 2 ½ font 5 cercles » ; et au-dessous de chaque bande de timbres : « 5 fois 2 ½ c. font 12 ½ c. ».

Rien n'est plus instructif que de voir, au cours de ces exercices, certains enfants échouer quand on passe au calcul abstrait, lorsqu'on ne parle plus que de la valeur des timbres ; vous leur mettez alors une fois encore les figures concrètes sous les yeux, en les faisant exercer encore quelques minutes sous cette forme intuitive, et dès après, les voilà capables de résoudre les questions abstraites pour lesquelles ils venaient d'échouer.

Pour les *timbres de 7 ½ c.*, je colle sur des surfaces de 12 cm. sur 18 envi-

[1] Nous avons plus d'une fois préconisé ici-même l'emploi des figures numériques de Lay à l'exclusion de toute autre figure de nombres. (Voir *Educateur* 18-25 avril 1914, 11-18 novembre 1916.) Remarquons cependant que pour cet exercice spécial le 5 d'après Lay donnerait des moitiés asymétriques et fort mal commodes à assembler.

ron 7 $^1/_2$ disques sous la forme du 5 du domino suivis de 2 $^1/_2$ de l'exercice précédent (moitié du 5 du domino). Ces 7 premiers objets sont d'une même couleur, disons par exemple roses; les 7 $^1/_2$ suivants sont arrangés de même, d'abord 2 $^1/_2$ roses puis 5 verts, mis bout à bout; cette image mise à la suite de la précédente montre immédiatement 15 sous forme de 10 roses (domino) suivis de 5 verts (domino); des 7 $^1/_2$ qui suivent 5 sont verts, puis 2 $^1/_2$ roses; puis viennent 7 $^1/_2$ roses, ce qui, bout à bout avec les images précédentes, permet de lire instantanément 22 $^1/_2$, puis 30. Viennent ensuite 7 $^1/_2$ verts (total 37 $^1/_2$), puis sur le carton suivant 2 $^1/_2$ verts avec 5 roses (total 45). — Bien entendu, il ne faut pas craindre de demeurer quelque temps à ces exercices purement concrets. De nouveau, comme l'unité commode à manier est ici 30, ou 4 fois 7 $^1/_2$, on cherchera combien de fois 4 est contenu dans le multiplicateur. Par exemple, pour calculer 17 fois 7 $^1/_2$, comme 17 contient 4×4, cela nous donne 4×30 = fr. 1,20 + 7 $^1/_2$ = fr. 1,27 $^1/_2$.

Comme précédemment, on cessera de parler de gâteaux ou de cercles, on supposera que chaque cercle représente 1 centime. Et quand on prendra les bandelettes de 2, 4, 7, 10 timbres, on ne manquera pas de constater que la difficulté est bien près d'être surmontée.

Remarquons que les multiplications avec des timbres de 2 $^1/_2$ c. pourront être reportées sur les coupures de 2 $^1/_2$ grammes des cartes de graisse. Et que des exercices tout analogues pourraient se faire sur les coupons de 25 gr. de la carte de pain, par exemple avec les boîtes d'allumettes de 10 jetons chacune dont nous préconisions l'emploi dans notre article de l'*Educateur* du 18 novembre 1916.

Basées sur une intuition aussi immédiate, les multiplications du nombre 25 se font aisément de façon abstraite.

C'est toujours la même marche : des exercices sur des images concrètes, des souvenirs d'images, puis du travail abstrait. Et tous ceux qui ont fait l'expérience de cette méthode savent si on y perd ou si on y gagne du temps.

A. Descoeudres.

GRAMMAIRE

Signes orthographiques.

On emploie actuellement dans le langage écrit un certain nombre de signes orthographiques que les enfants ne doivent pas oublier. Rappeler le nom et l'usage de tous les signes orthographiques.

Devoir : *Ecrire au tableau le texte suivant; chercher les accents et en indiquer l'usage ; expliquer aussi l'usage ; de la parenthèse et des guillemets.*

Etourderie. — Le naïf étourdi (on reconnaît bien là une jeune tête folle) avança rapidement la main pour cueillir la frêle églantine, mais il se recula aussitôt sous l'influence d'une vive douleur : « Oh! oh! dit-il, je saigne! » et il regarda piteusement son doigt où perlaient de légères gouttes de sang. Les épines de la rose sauvage avaient reçu le choc de la main dévastatrice et avaient elles-mêmes, à leur manière, défendu l'approche de la jolie fleur.

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES. VAUD.

Examens du printemps 1918.

Nous donnons ci-après les épreuves imposées aux élèves des classes primaires supérieures pour l'obtention du diplôme de fin d'études.

DICTÉE : **Morges.**

Bien avant que le bateau ait accosté, se dessine la douce silhouette de la ville, en si parfait accord avec le cadre formé par le lac et par les côtes de vignes de l'arrière-plan.

Tout à gauche, se carre l'imposante masse du château et, tout à droite, pointe le clocher de l'église ; entre deux, les maisons montrent leurs toits bruns et leurs façades, par-dessus les arbres du quai, par-dessus le joli port dont chacune des jetées en anse se termine par une tourelle de garde.

Ce tableau est d'un charme discret, tranquille, reposant, et surtout d'une grande fraîcheur. Il doit celle-ci moins au Léman peut-être qu'à la profusion des promenades ombragées. Morges est la cité par excellence des jardins ; sauf erreur, le nom de « rue des Jardins » est celui d'une de ses artères. Qui ne fait que traverser l'une ou l'autre de ses deux rues principales ne se doute guère de cette richesse horticole, non plus que de l'abondance en arbres magnifiques. Il faut, pour s'en faire quelque idée, se promener dans les ruelles où étaient les fossés de jadis, le long du mur d'enceinte disparu ; il faut errer dans les quartiers de villas à l'est et au nord, dans les larges allées plantées d'ormes et de tilleuls séculaires ; il faut flâner autour de l'église, puis le long du quai, parcourir en tous sens le parc de l'Indépendance qui est en même temps un jardin botanique, et faire de là le tour de la grande pelouse où ont lieu les fêtes nationales, les courses de chevaux, les rassemblements de troupes. — *D'après* VICTOR FAVRAT.

SUJETS DE COMPOSITION :

1. Une fenêtre fleurie. — 2. La sentinelle. — 3. La visite au grand-père. — 4. Les devoirs du citoyen suisse à l'heure actuelle. — 5. Lettre à un ami pour lui demander de participer à une œuvre de bienfaisance.

ARITHMÉTIQUE.

1. Un lingot de plomb pèse 16,359 (10,26) kg. On veut le fondre de façon à obtenir une feuille de 1,25 (1,5) m. de long sur 82 (75) cm. de large. Quelle sera, en mm., l'épaisseur de cette feuille ? Densité du plomb 11,4. — (R. 1,4 mm. ; — 0,8 mm.)

2. Un capitaliste achète à 3 reprises de la rente 5 % (4 %.) Il en prend d'abord fr. 700 (600) à 88,20 (79,40), puis fr. 1200 (800) à 90,50 (81,90) et enfin fr. 900 (1500) à 92,80 (82). Quel est le cours moyen de sa rente? — (R. fr. 90,66 ; — fr. 81,43)

3. *Garçons.* Un bidon de fer-blanc a la forme d'un tronc de cône renversé de 21 (24) cm. de haut. Les diamètres des 2 bases mesurent respectivement 22,4 (24) cm. et 16,8 (18) cm. Vide, il pèse 356 (572) g. Combien pèse-t-il lorsqu'il est plein de graisse comestible dont la densité est 0,900 ? $\pi = 3\ ^1/_7$ (3,14). — (R. 6,1 kg. ; — 8,1 kg.)

3. *Filles.* Louise achète 18 (24) m. de toile, puis un coupon de drap qui lui coûte fr. 35,50 (34,60) et enfin quelques menus objets pour la somme de fr. 4,65 (6,20). Le marchand lui fait, sur sa note, un rabais de 4 % (5 %.) Quel était le prix du m. de toile, sachant qu'elle a livré fr. 63,60 (74,10) ? — (R. fr. 1,45 ; — fr. 1,55.)

COMPTABILITÉ.

Compte d'un placement de capitaux.

M. Fourchon a retiré de la vente d'une propriété une somme de fr. 164 000 qu'il laisse en dépôt à la banque, à 3 ¾ %, pendant 1 ½ mois, puis il place son argent comme suit :

Il achète :

a) 25 obligations du Crédit foncier vaudois, 4 %, de fr. 1000 chacune, à 81 ½ %;

b) 12 » » » » 4 ¼ % » » » à 84 ¾ %;

c) 20 » » » » 3 ¾ % » » » à 76 %;

d) 20 » » » » 4 ½ % » » » à 89 ¼ %;

e) 40 » de l'Emprunt fédéral, 5 % de fr. 500 » à 99 %;

f) 40 » du Montreux-Oberland, 4 ½ % de fr. 500 » à 66 %;

g) 1 certificat de dépôt, 4 ¾ % de fr. 20 000, à 96 ½ %;

h) 1 obligation hypothécaire, 5 ¼ % de fr. 24 000, à 99 ¼ %;

Il paye, sur le prix d'achat de ces divers titres, une commission de ¼ %, puis il place ce qui lui reste en compte-courant, à 3 ½ %.

Cherchez quel sera son revenu annuel et à quel taux moyen il a placé son argent. — (R. fr. 8134,65; — 4,93 %)

ALLEMAND.

Troisième année. — Manuel « Briod et Stadler ».

(Les phrases allemandes serviront de dictée pour être modifiées ensuite par les indications données.)

1. a) *Employez dans des phrases le comparatif de* lang, kalt, breit, schön, rein, gross. — *b*) *Déclinez au superlatif :* das gross... Haus, die schön... Stadt, sein alt... Kind, die kurz... Tage.

2. *Mettez au passé indéfini (parfait) et au futur simple :* Ich pflanze einen jungen Baum ; der Landmann pflügt den Acker ; die Pferde ziehen den Wagen ; im Herbst pflückt man die reifen Früchte ; du machst dein Buch auf ; wir beschreiben ein schönes Bild. — Ich darf spielen ; du kannst kommen ; er muss seinen Eltern helfen.

3. *Complétez :* Ich gehe durch... Garten mit mein... klein... Bruder ; die Eltern arbeiten für... Kinder ; unsere Soldaten kämpfen gegen... Feind ; während...

Sommer mache ich oft Spaziergänge; wir pflücken schön... Blumen längs... Fluss; Lausanne liegt dies... seit... See; wegen schlecht... Wetter; jenseit... Berg.

4. a) *Répondez à ces questions :* Von wem wird der Acker gepflügt? Was erntet man im Sommer? Worin bäckt der Bäcker das Brot? Wo siehst du Früchte im Herbst? Fallen die Blätter im Frühling ab? Von welchem Tiere werden die Kinder oft gebissen? Wo fandest du diese reife Nuss? Wem halfst du gestern im Garten? Welches Getränk tranken die Helvetier gern?

b) *Mettez à l'imparfait et au passé indéfini les phrases suivantes :* Ich trage einen Hut; du siehst einen schönen Vogel; die Schülerin nimmt das Buch; der Knabe zerschlägt die harte Schale; wir gehen in den Wald; das Pferd zieht den Wagen; ein Kind fällt in das Wasser.

Sujets de rédaction :

Ein Schulausflug. — Der Frühling. — Der Nussbaum. — Auf dem Marktplatz.

(Communiqué par F. Meyer.)

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

N° 24. La conservation des matières alimentaires par le gaz sulfureux.

On a constaté dans la dernière expérience scientifique, la destruction des couleurs organiques, par le gaz sulfureux. Les moisissures, les microbes et leurs germes (spores) sont facilement tués par ce gaz antiseptique. C'est sur cette propriété qu'est basée la méthode de conservation des matières alimentaires la plus simple et la plus rapide. Il est nécessaire, en ces temps calamiteux, de l'expérimenter par-devant nos écoliers. A cet effet, faites apporter en classe, trois ou quatre bouteilles munies de bons bouchons, de la cire à cacheter ou, à défaut, une bougie en paraffine. Des bocaux à conserves avec couvercle, rondelle de caoutchouc et ressort pourraient remplacer les bouteilles. A défaut de bouchons, procurez-vous du papier parchemin spécialement préparé pour la fermeture des bouteilles de conserves et un bout de ficelle pour fixer ce papier au goulot. Prenez encore la mèche soufrée de l'expérience N° 23. Vos écoliers apporteront en classe un ou deux pétioles (côtes) de rhubarbe, quelques cerises, deux ou trois carottes et une vingtaine de grains de pois sucrés, un morceau de viande crue ou cuite de 2 ou 3 grammes, ou un petit poisson frais, vidé et écaillé. Complétez le matériel avec un bout de fil de fer et des allumettes.

Découpez des fragments gros comme des timbres-poste, dans la mèche soufrée. Suspendez-en un exemplaire au fil de fer terminé en crochet. Allumez le soufre et plongez ce brandon dans une bouteille, où vous le maintiendrez jusqu'à extinction. Opérez de même dans toutes les bouteilles. Si vous avez des bocaux à large ouverture, posez les fragments de mèche soufrée sur une planchette, enflammez-les, et recouvrez-les respectivement d'un bocal renversé. Faites observer les vapeurs désinfectantes du gaz SO^2. Un instant après, mettez les matières alimen-

taires à conserver dans les bouteilles, chaque variété seule dans un récipient [1]. La viande et le poisson peuvent être suspendus à une ficelle retenue au goulot. Ceci fait, introduisez à nouveau dans les flacons un brandon de mèche soufrée, en ayant soin de tenir le bouchon, ou le papier parchemin, ou encore le couvercle prêt à fermer hermétiquement le flacon. Retirez le fil de fer, après l'extinction du soufre et fermez bien. Coulez sur le bouchon un peu de cire à cacheter ou de paraffine, afin d'empêcher toute entrée d'air et de germes. Opérez de même avec chaque récipient, collez une étiquette datée et serrez vos conserves dans l'armoire de l'école. Visitez-les, de temps à autre, et, dans quelques mois, vos écoliers seront satisfaits de voir que leurs matières alimentaires ont conservé intégralement toutes leurs qualités nutritives et hygiéniques. Seules, les couleurs ont pâli, chez les fruits surtout. Il sera intéressant, pendant l'hiver prochain de faire goûter les fruits, après cuisson opérée en classe, dans une petite casserole sur une lampe à alcool. Le gaz sulfureux, très volatil, s'en va totalement pendant la cuisson et ne laisse aucune trace.

Si vous operculez les bouteilles avec le papier-parchemin ficelé au goulot, il est nécessaire de le faire tremper à l'eau tiède, avant de s'en servir, afin de pouvoir l'étendre comme une peau de tambour sur l'ouverture du flacon. Cette manière de boucher ne convient pas pour les matières riches en albuminoïdes (viandes, pois, etc.) difficiles à conserver.

Il pourra peut-être se former, avec le temps, des moisissures dans l'une des bouteilles, c'est que la fermeture n'a pas été étanche, le gaz sulfureux est parti et a été remplacé par de l'air qui a amené en rentrant, des germes (spores) vivants.

Dr Paul Jomini.

DEUXIÈME CONCOURS DE L' « ÉDUCATEUR ».

Concours de dessin.

Un concours de dessin est ouvert entre tous les élèves des différents degrés des écoles primaires avec le programme suivant :

A. *Degré inférieur.*

(Elèves nés en 1911, 1910 et, exceptionnellement, en 1909.)

1re planche : Croquis de quelques feuilles simples.
2e planche : Croquis de quelques fruits.
3e planche : Dessin de jouets simples.
4e planche : Illustration d'un conte.

B. *Degré intermédiaire.*

(Elèves nés en 1909, 1908, 1907 et, exceptionnellement, en 1906.)

1re planche : Croquis d'un objet simple de forme ronde.
2e planche : Dessin d'une plante d'après nature.
3e planche : Décoration d'un carré (boîte ou petite table) en se servant de la plante dessinée sur la 2me planche.
4e planche : Illustration d'une fable.

[1] Les fruits cuits, en compote, peuvent être mis en conserve d'une manière identique.

C. *Degré supérieur et classes primaires supérieures.*

(Elèves nés en 1906, 1905, 1904 et 1903.)

1re planche : Dessin à vue d'un objet ou d'un groupe d'objets.

2e planche : Dessin d'après nature d'une plante avec détails caractéristiques.

3e planche : Décoration d'un calendrier en prenant l'étude faite d'après nature (planche 2) comme élément décoratif.

4e planche : *Garçons.* Dessin géométrique : Croquis à main levée et mise au net à une échelle déterminée d'un tabouret de cuisine. (Il sera préférable pour le plan de dessiner le tabouret par-dessous.)

Filles. Croquis d'insectes ou d'oiseaux.

* * *

Les candidats se conformeront aux conditions ci-après :

1o Les dessins seront exécutés sur le papier en usage dans les classes ; les dimensions des feuilles ne dépasseront pas 33 cm. sur 24 cm.

2o Les procédés d'exécution sont libres.

3o Les copies sont exclues du concours. Les dessins doivent être absolument originaux et faits sans le secours d'un tiers. (*Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs voudront bien certifier — sur un billet ad hoc — que les travaux ont été exécutés sans aide d'aucune sorte.*)

4o Toutes les planches porteront le nom, le prénom, l'année de naissance, le nom de la localité et, cas échéant, le numéro de la classe du candidat.

5o Les quatre feuilles d'un même élève seront épinglées ensemble.

6o Les travaux *non pliés* devront parvenir **avant le 1er octobre 1918**, à M. Julien Magnin, rédacteur de la Partie pratique de l'*Educateur*, Avenue d'Echallens, 30, à Lausanne.

Les travaux ne seront pas rendus.

Ils seront appréciés par un jury composé de trois experts au moins, puis exposés dans une des salles de l'Ecole normale à Lausanne. Un compte rendu du concours paraîtra dans l'*Educateur* qui pourra publier aussi quelques-uns des meilleurs dessins si les procédés d'exécution le permettent.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes pour les maîtres.

(No 20 de l'*Educateur*.)

Les réponses sont : No 1, **35** ; No 2, fr. **91**.

Ont répondu : Mlle Hélène Huguenin, Le Locle ; MM. E. Chambaz, Villars-Bramard ; M. Reymond, Chevilly ; A. Perrottet, Prévondavaux (Fribourg) ; J. Reiser, Mormont (Jura bernois) ; M. Gardel, Montreux ; A. Wuilleumier, Court (Jura bernois) ; J. Grize, Les Verrières ; G. Triponez, Muriaux (Jura bernois), et C. Vuagniaux, Chêne-Pâquier.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

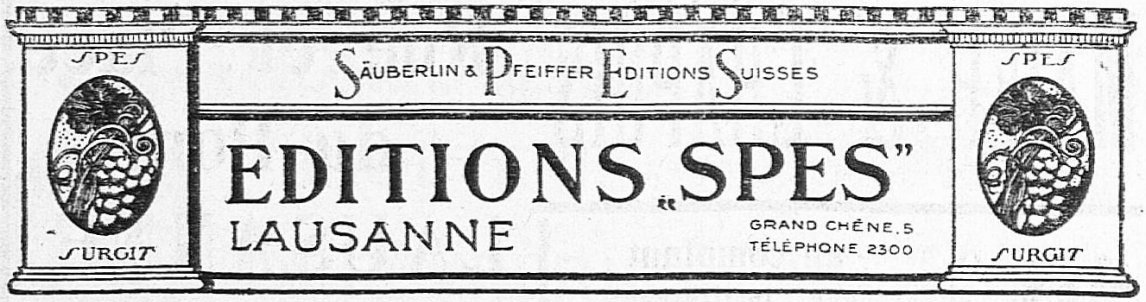

POUR LES VACANCES :

Prenez un livre „SPES"

Le Rouge et le Bleu. (Nouvelles tessinoises) . . . . **Fr. 3 50**

Fils de Tzar hors la loi. (Autobiographie) . . . . **Fr. 3 —**

Un apprentissage. (Histoire d'une jeune fille) . . . . **Fr. 3 50**

POUR LES ENFANTS :

Ouvrages illustrés

Les Robinsons de Sambre-et-Meuse. (Captivant récit de guerre avec 32 gravures . . **Fr. 4 —**

Le Royaume des Marmousets. (81 gravures comiques) **Fr. 4 —**

Les Chaperons roses. (Gravures en couleurs) . . . **Fr. 4 —**

Les Contes du Caucase **Fr. 4 —** (24 gravures)

Il était une fois . . **Fr. 3 —** (32 gravures)

Dans toutes les librairies.

Prenez aussi un jeu „SPES"

Le Loto Winkelried . **Fr. 2 75**

Le 66. Jeu d'histoire suisse. **2 95**

Jeu du Cervin. (Nouveauté très attrayante) . . . . **Fr. 3 50**

Jeu du Rempart . . **Fr. 2 —**

Dans les papeteries, bazars, etc.

Encouragez les Editeurs suisses.

Etincelles des feux du Premier Août

par **H. Bleuler-Waser**
(Traduction française)
Un joli volume
avec couverture illustrée.
Fr. 2.25

Voici le livre du 1er Août**, le manuel **d'éducation nationale** par excellence. Tous les parents **suisses** devraient le lire avec leurs enfants à l'occasion de la prochaine **fête nationale suisse.

Vient de paraître :

Le Rouge et le Bleu

Nouvelles tessinoises de *G. Anastasi.* — Traduction française d'*Eug. Monod.* — Avec un portrait de l'auteur.

Un vol. in-16, couverture illustrée en couleurs, **Fr. 3 50.**

Voici la première traduction française, publiée en un volume, d'un conteur de la Suisse italienne. Arborant les couleurs tessinoises — le rouge et le bleu — ce livre de bonne frappe sollicite et mérite l'intérêt patriotique autant que la curiosité littéraire des lecteurs de notre Suisse latine.

SÄUBERLIN & PFEIFFER EDITIONS SUISSES

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place du Pont
LAUSANNE

10 % au comptant aux instituteurs de la S. P. V.

MAISON SPÉCIALE de VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la CHEMISERIE

FRANCILLON & Cie

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

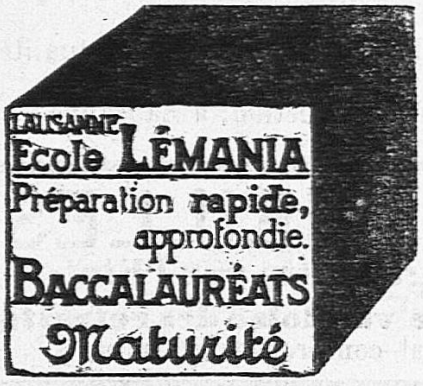

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

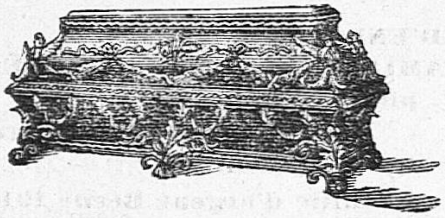

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50 Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire du numéro du 10 juin: L'idée marche: E. Gd. — Les femmes et la chose publique: I. Chronique parlementaire neuchâteloise: Emma Porret; II. Chronique parlementaire vaudoise: Lucy Dutoit. — A propos d'une « Société des Nations »: A. de Morsier. — L'Etranglement: E. Gd. — Ce que disent les journaux féministes. — A travers les Sociétés féministes et féminines.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

PHOTOGRAPHIE

LAUSANNE
14 Rue Haldimand

ASCENSEUR **CH LES MESSAZ** TÉLÉPHONE

PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
—Reproduction d'anciennes photographies.
AGRANDISSEMENTS MINIATURE, etc.
Ouvert tous les jours et les dimanches.
Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 191

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Les machines à coudre

SINGER

constituent en tout temps un nouveau modèle,

Cadeau

à la fois utiles et agréable

Expositions universelles

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E.U.A. 1904*	*1906*	*1910*
	TURIN	*PANAMA*	
	1911	*1915*	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :
Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.
Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.
Delémont, r. de la Préfecture, 9.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison Orsat frères.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11.
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à queue

TRÈS GRAND CHOIX ET POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE THÉATRALE

Prix spéciaux pour Instituteurs, Pensionnats et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE MUSICALE

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIVme ANNÉE — Nos 26-27. LAUSANNE. 13-20 juillet 1918

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

On cherche au pair dans une famille d'hôtelier de la région du Léman, pour un petit garçon de 8 ans, pendant la durée des vacances, un jeune

INSTITUTEUR

romand, pour quelques leçons par jour et comme compagnon dans les promenades. Argent de poche. Offres écrites avec références sous **F. 24435 L. Publicitas S. A. Lausanne**.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

INSTITUT J. J. ROUSSEAU

Cours de vacance

à La Chaux-de-Fonds

du 22 au 31 juillet

à Locarno du 30 août au 6 septembre.

Psychologie de l'enfant. Pédagogie expérimentale. Orientation professionnelle.

Renseignements et programmes : Taconnerie, 5, Genève.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50 Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : L'idée marche : E. Gd. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale : Marg. Gobat. — Lettre de Hollande : P. de H. — De ci, de là.... VIIe Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin à Berne : Emma Porret. — A travers les Sociétés féministes et féminines. — A lire : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage.*

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours :

INSTITUTEURS : Sassel : fr. 2400, logement, jardin, plantage, 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école : 26 juillet.

INSTITUTRICES : Vevey : 2 places, une institutrice ordinaire, de fr. 2300 à fr. 2900, l'autre pour la classe de développement, de fr. 2700 à fr. 3300 pour toutes choses, suivant années de service dans le canton. Obligation d'habiter le territoire de la commune : 19 juillet — **Leysin** : fr. 1800, fr. 400 d'indemnité de logement ; jardin ou fr. 20 d'indemnité ; 26 juillet.

PLACE VACANTE

L'école professionnelle de Bienne met au concours la place nouvellement créée d'un

Maître principal

pour la section française de l'école. Branches d'enseignement : Dessin artistique et géométrique, Calcul, Lettres d'affaires, Comptabilité et Instruction civique. Nombre d'heures par semaine, 30. Traitement fr. 4600 à fr. 6000. La différence entre le traitement minimum et maximum sera payée en 12 annuités. Entrée en fonctions le 1er novembre 1918. La préférence sera donnée à un maître qui a déjà enseigné aux écoles professionnelles et qui a fait ses études spécialement dans la branche du dessin artistique. Les classes de dessin étant aussi fréquentées par des élèves allemands, la connaissance de l'allemand est de rigueur.

Les inscriptions, accompagnées des certificats d'étude, doivent être adressées jusqu'au **15 juillet** au président de la commission de surveillance, M. **F. W. Moeri**, architecte, à Bienne. Pour de plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

Ecole professionnelle de Bienne.

Le directeur :

A. Weisshaupt.

Enseignement secondaire.

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant secondaire pour le 1er semestre 1918, pourront être encaissées dès le 3 juillet aux recettes de district.

Celles du district de Lausanne sont payables à la Banque Cantonale Vaudoise et celles de Sainte-Croix, à l'agence de la dite Banque à Sainte-Croix.

Il sera perçu à cette occasion la somme de 45 fr., contribution pour la pension de retraite du 1er semestre 1918 plus fr. 18.75, acompte sur la contribution de 1917.

Département de l'Instruction publique et des cultes.

L'école suisse de Gênes

met au concours place de **Maître ordinaire** de français, arithmétique, géographie, histoire, sciences naturelles, chant, gymnastique. — 30 heures de leçons par semaine. — Traitement initial : L. it. 2000 — Entrée : 1er octobre.

Adresser offres avec copies de certificats au Consulat Suisse, Via Innocenzo Frugoni No 1, **Gênes.**

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Viennent de paraître dans la Nouvelle Bibliothèque Bleue :

Très plaisante et recreative hystoire du très preulx et vaillant chevallier

PERCEVAL LE GALLOYS

jadis chevallier de la Table Ronde, lequel acheva les adventures de Sainct Graal au temps du noble Roy Arthus.

Un vol. in-16, avec les illustrations de l'édition ancienne (1530), publié par *Guillaume Apollinaire* 4 50

La vie du preulx chevallier Bayard

par *SYMPHORIEN CHAMPIER*

Un vol. in-16, avec figures sur bois de l'édition originale (1525) . . 4 50

Malgré le goût des Romantiques pour le moyen-âge, malgré les travaux des érudits, la littérature médiévale de la France reste profondément ignorée de la plus grande partie du public instruit.

Ces romans chevaleresques, ces légendes épiques et courtoises, ces contes satiriques souvent popularisés par l'opéra ou d'autre façon, il fallait les remettre à la portée du vrai public, en volumes bien exécutés, dans un format commode et ornés d'illustrations documentaires non point répandues à profusion mais en nombre suffisant pour préciser le caractère de chacun des ouvrages publiés.

Tel est le plan de la *Nouvelle Bibliothèque Bleue* dont les deux premiers volumes indiqués ci-dessus viennent de paraître.